

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 19 juin 2019

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (11) : Mme AVENA, M. BERTHIER, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (1) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM).

Membre excusé (5) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. BOURGUIGNAT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 11 juin 2019.

Délibération n° : 15-2019

Objet : Don du Crédit Municipal de DIJON

Le 9 février 2019, le Crédit Municipal de DIJON a organisé sa seconde vente aux enchères de prestige.

Le Crédit Municipal a décidé de reverser une partie du produit de cette vente au CCAS de la Ville de DIJON, pour un montant de 10 000 €.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- acceptent ce don du Crédit Municipal de DIJON en faveur du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de DIJON pour un montant de 10 000 €,
- disent que ce don est enregistré au chapitre 74 nature 7477.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20190619-15-2019-DE
Date de télétransmission : 27/06/2019
Date de réception préfecture : 27/06/2019